

VILLE DE VALBONNE
SOPHIA ANTIPOLIS

GUIDE DE LA *Petite Enfance*



VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS



Madame, Monsieur,

Avec plus de 140 places et 7 structures petite-enfance,

Valbonne Sophia Antipolis fait référence dans le département. Depuis quelques années, nous sommes parmi les trois premières communes des Alpes-Maritimes en terme d'offre de garde. Ces structures sont réparties dans chacun des lieux de vie de la commune.

Au delà du nombre de places, nous nous attachons à proposer un service d'accueil de qualité. En dehors du simple rôle de garde, nos structures d'accueil ont une mission éducative définie par un projet d'établissement. S'occuper d'enfants chaque jour, certes, mais surtout les aider à grandir et à s'épanouir. Le projet écolo-crèche s'inscrit dans ce but avec une démarche labellisée autour de la bienveillance sur des thèmes d'actions environnementaux et sociaux. Par ailleurs, le recrutement d'une psychologue permet une approche transversale entre le bien-être des enfants et l'accompagnement des agents. Telles sont les objectifs communs qui nous réunissent en partenariat étroit avec la CAF, les agents du secteur social et de santé.

Cela suppose un agent du secteur social spécialisé et qualifié que nous mobilisons en nombre, dévoué au service de nos plus jeunes enfants. Nous tenons à ce propos à saluer le remarquable travail effectué par les agents municipaux qui oeuvrent sous l'impulsion de l'équipe municipale.

Favoriser le bien-être et l'éveil des enfants, c'est aussi s'engager pour l'accompagnement à la parentalité. De nombreux outils sont développés sur la commune comme les conférences, les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) pour encourager les familles à échanger sur les problématiques rencontrées au quotidien.

Ces premiers pas dans les structures petite-enfance constituent un formidable enjeu pour l'avenir de cette jeunesse car l'égalité des chances se joue souvent dès les premières années.

Je vous souhaite la bienvenue dans l'une de nos structures.

Joseph CESARO

Maire de
Valbonne Sophia Antipolis
Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

Laure ROULIN

Conseillère municipale déléguée
à la Petite Enfance et à la Lutte
contre les discriminations

LA PETITE ENFANCE À VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS 4

LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL

- **Les structures d'accueil municipales**
 - Les multi-accueils crèches 6
 - Les multi-accueils haltes-garderies 7
 - Le jardin d'enfants 7
 - Conditions d'admission 8
 - Modalités d'accueil 9
 - Coût et financement 10
- **Lieu d'Accueil Enfants Parents** 11
- **Les structures associatives** 12
- **Le Relais Assistants Maternels** 13
- **Les assistants maternels agréés indépendants** 14
- **Les consultations de Protection Maternelle et Infantile** 15

RAPPEL IMPORTANT

- **Pièce à apporter pour toutes demande de place**
- **Justificatif de domicile**
- **Acte de naissance ou copie du livret de famille (pages parents-enfants)**
- **Attestation employeurs ou pôle emploi de moins de 2 mois**
- **Certificat de grossesse**



L'accueil du jeune enfant est un axe prioritaire de l'action municipale. La politique de la petite enfance est pensée à partir des besoins estimés de la population en tenant compte des spécificités de notre commune.

- **Un nombre important d'enfants de 0 à 6 ans**

La commune a connu ces dernières années une croissance importante passant de 2 980 habitants en 1980 à plus de 14047 aujourd'hui.

- **Une situation géographique particulière**

Il existe 3 pôles principaux d'habitation :

- **Le vieux village**
- **Le plateau de Sophia Antipolis avec le quartier de Garbejaire Haut-Sartoux**
- **Le secteur de l'Île Verte**

Des structures d'accueil municipales et associatives sont implantées dans chacun de ces quartiers, éloignés les uns des autres. Elles sont regroupées au sein du Service Petite Enfance, qui les coordonne. Elles reçoivent l'aide financière de la CAF dans le cadre d'une Convention territoriale globale entre la CAF et la Ville.

En dehors de leur rôle de garde, les structures d'accueil ont un rôle éducatif défini par un projet d'établissement dont l'objectif est de contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à l'acquisition progressive de son autonomie.

Ceci nécessite un personnel spécialisé dont le nombre et la qualité sont fixés par des textes réglementaires.

- **Le Service Petite Enfance emploie 60 agents**

Coordinatrice, puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, C.A.P Petite Enfance, B.E.P Sanitaire et Sociale, assistants maternels agréés, cuisinières, agents d'entretien.

En dehors de ces structures d'accueil institutionnalisées, il existe un réseau d'assistants maternels indépendants, pouvant accueillir environ 200 enfants.

- **Les orientations prioritaires de la petite enfance**

1. Labéliser la crèche de Garbejaire à Ecolo-crèche
2. Poursuivre les actions de développement durable dans le fonctionnement, la gestion et la sensibilisation du public.
3. Itinérance ludique au jardin d'enfants
4. Accentuer des actions de prévention et d'éducation à la santé
5. Poursuivre les actions du mieux-manger.



LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL

Les structures d'accueil municipales

Elles accueillent les enfants de 10 semaines à 3 ans.

- **Multi-accueils crèches**

MULTI-ACCUEIL CRÈCHE GARBEJAÏRE

Directrice : *Educatrice de jeunes enfants*
Capacité : **40 places** (de 10 semaines à 3 ans)
Du lundi au vendredi inclus de 8h à 18h30

84 Boulevard Pompidou
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : **04 92 98 28 92**
crechegarbejaire@ville-valbonne.fr

MULTI-ACCUEIL ILE VERTE COLLECTIF ET FAMILIAL

Directrice : *Puéricultrice*
Adjointe de direction : *Educatrice de jeunes enfants*
L'accueil collectif :
Capacité : **31 places** (de 10 semaines à 3 ans)
Du lundi au vendredi inclus de 8h à 18h30

2555 route de Biot
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : **04 93 12 34 63**
crecheileverte@ville-valbonne.fr

L'accueil familial :

Capacité : **12 places** (de 10 semaines à 3 ans)
minimum 4j ours/semaine
Du lundi au vendredi inclus de 7h à 19h
(temps de présence maximum de l'enfant : 10h/jour)

2 Rue Soubeirane
06560 Valbonne Sophia Antipolis
crechefamiliale@ville-valbonne.fr

- **Multi-accueils haltes-garderies**

MULTI-ACCUEIL HALTE GARBEJAÏRE

Directrice : *Educatrice de jeunes enfants*
Capacité : **20 places (de la marche à 3 ans)**
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 17h30 avec
repas possible
Le mercredi de 8h à 12h

84 Boulevard Pompidou
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : **04 92 98 28 91**
haltegarbejaire@ville-valbonne.fr

MULTI-ACCUEIL VILLAGE

Directrice : *Educatrice de jeunes enfants*
Capacité : **20 places (de 6 à 18 mois à temps partiel
et de 18 mois à 3 ans à temps complet)**
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 18h avec
repas possible. Le mercredi de 8h à 12h

La Vignasse – 173 Route de Grasse
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : **04 93 12 34 79**
haltevillage@ville-valbonne.fr

- **Le jardin d'enfants**

LE JARDIN D'ENFANTS

Directrice : *Educatrice de jeunes enfants*
Capacité : **15 places** (à partir de 18 mois)
Du lundi au vendredi inclus de 8h à 18h

2555 Route de Biot
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : **04 93 12 34 64**
jardindenfants@ville-valbonne.fr

Passerelle entre la crèche et l'école, cet établissement offre aux enfants de deux ans des activités spécifiques adaptées à leurs besoins. Il est proposé systématiquement aux enfants inscrits dans les structures municipales à la rentrée scolaire suivant leurs 18 mois révolus.

• Conditions d'admission

L'ADMISSION EST RÉSERVÉE EN PRIORITÉ AUX FAMILLES HABITANT LA COMMUNE

Se référer au règlement de fonctionnement des établissements d'accueil des jeunes enfants en vigueur sur www.valbonne.fr

À NOTER

L'inscription se fait sur : sur www.monenfant.fr, portail public national de référence pour la mise en relation de l'offre d'accueil et de la demande des familles. C'est désormais à partir du 6^e de grossesse que les pré-inscriptions sont possibles.

LES ÉTAPES D'ADMISSION DE L'ENFANT EN STRUCTURE

1. Acceptation du dossier par la commission d'admission puis par la famille.
2. Rendez-vous et entretien avec la directrice de la structure, connaissance du règlement intérieur, de l'organisation d'une journée, des protocoles, visite de l'établissement
3. Rendez-vous avec le médecin pour les enfants de moins de 4 mois



• Modalités d'accueil

ACCUEIL RÉGULIER

Cet accueil concerne les enfants qui fréquentent régulièrement les structures à temps plein, ou partiel.

La fréquentation régulière de l'enfant fera l'objet d'une contractualisation annuelle entre les familles et la Commune, ainsi qu'une facturation mensuelle déterminée en fonction des revenus, selon un barème défini par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

ACCUEIL OCCASIONNEL

Cet accueil concerne les enfants fréquentant les structures de manière irrégulière, occasionnelle, ou en situation d'urgence. Il vise à accueillir un enfant sur réservation, à la demi-journée ou la journée en fonction des places disponibles. L'accueil est réalisé uniquement au sein des structures collectives.

Un dossier de pré-inscription doit être déposé à l'Hôtel de Ville au service Petite Enfance.

ACCUEIL D'URGENCE

L'accueil d'urgence est mise en place lorsque la situation sociale de la famille le nécessite et en fonction des places disponibles.

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP

Les structures d'accueil sont en capacité de prendre en charge des enfants porteurs d'un handicap, après avis du médecin de la structure. Les modalités seront définies avec la directrice en fonction du handicap, de la conformité des locaux, et des souhaits des familles. Elles feront l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) établi entre la famille, la directrice, et le médecin de crèche.



• Coût et financement

ACCUEIL RÉGULIER ET OCCASIONNEL

La participation financière des parents (tarif horaire) est calculée selon les revenus (avis d'imposition ou données CAFPRO), le nombre d'enfants de la famille et suivant un barème établi par la CAF :

Nbre d'enfants	En accueil collectif
1	0,0619%
2	0,0516%
3	0,0413%
4	0,0310%
5	0,0310%
6	0,0310%
7	0,0310%
8	0,0206%
9	0,0206%
10	0,0206%

Taux de participation familiale par heure facturée

Pour calculer le tarif horaire en multi-accueil :

1. Prendre le montant des salaires annuels assimilés des deux parents (figurant sur l'avis d'imposition N-1)
2. Diviser par 12
3. Multiplier par le coefficient correspondant à votre situation familiale.

ACCUEIL D'URGENCE

Tarif horaire fixe et défini annuellement par la Commune.



«AU FIL DU JEU» L.A.E.P

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents LAEP vous attend pour un moment de partage avec vos enfants de 0 à 6 ans. Lieu de jeu, lieu de rencontres entre enfants et parents, lieu d'échanges et de convivialité, lieu d'écoute, vous y trouverez 2 accueillantes pour évoquer vos préoccupations. C'est enfin sur un lieu d'échanges pour les futurs parents.

L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées. Les accueillantes favorisent l'écoute et l'échange entre les familles, elles sont garantes de la qualité de l'accueil.

Les principes d'accueils sont :

- gratuité
- libre fréquentation, sans inscription que l'on soit habitant de la commune ou non
- anonymat
- confidentialité
- responsabilité parentale

Horaires d'ouverture :
De 9h à 12h les mercredis

Multi-accueil Daudet
173 Route de grasse
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : 04 93 12 32 16
laep@ville-valbonne.fr

Les structures associatives

La crèche associative et la halte-garderie parentale sont organisées et gérées par des associations de parents. Elles fonctionnent avec l'aide de professionnels permanents. Elles reçoivent une subvention municipale.

LA CRÈCHE ASSOCIATIVE « LES PETITS CANAILLOUS »

Capacité : **15 places à temps complet
et 5 places à temps partiel de 3 mois à 3 ans**
Du lundi au vendredi de 8h à 18h15

21 traverse du Barri – Garbejaire
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : **04 93 95 83 73**
contact@les-petits-canaillo.us.fr

Tarifs : les tarifs sont identiques à ceux des multi-accueils municipaux, selon le barème de la Caisse d'Allocations Familiales.
L'adhésion à l'association est demandée.

HALTE-GARDERIE PARENTALE « LA HALTE VERTE »

Capacité : **10 places de 3 mois à 6 ans**
Du lundi au vendredi de 8h15 à 18h
Un repas bio, préparé par un prestataire, est fourni quotidiennement.

2555 route de Biot
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : **04 92 94 00 12 / 06 58 06 16 00**
lahalteverte@gmail.com

Tarifs : Adhésion annuelle à l'association. Tarifs différents selon la commune d'appartenance. Tarif horaire défini par le barème CAF.

Le Relais Petite Enfance

Ce service municipal, gratuit et neutre, est un lieu d'informations, de rencontres et d'écoute, ouvert aux parents et assistants maternels.

L'animatrice répond aux questions que les parents peuvent se poser face à la garde de leurs enfants, aide ceux-ci dans leur rôle d'employeur (démarches administratives).

Elle informe également les assistants maternels sur leurs droits, devoirs, statuts, met en place des réunions d'information et peut les renseigner sur l'éducation des enfants qui leur sont confiés. Elle organise des activités d'éveil pour les enfants.



ACCUEIL DU PUBLIC :

Le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 11h30 à 17h
Le vendredi de 11h à 12h00

Animatrice du RPE : Educatrice de jeunes enfants

10 traverse du Barri
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : **04 92 98 28 82 / 06 07 15 82 94**
rpe@ville-valbonne.fr

Les assistants maternels agréés indépendants

Les assistants maternels agréés indépendants accueillent à leur domicile de 1 à 4 enfants chacun.



Leur agrément est délivré par la Direction des Actions Médicales et Sociales du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et par l'intermédiaire du médecin de circonscription, de la puéricultrice et de l'assistante sociale de secteur.

Pour tous renseignements sur ce type d'accueil, s'adresser à la circonscription d'action médicale et sociale

Service Action Maternité Enfance
Tél : **04 89 04 35 40**

ou

Relais Petite Enfance
Tél : **04 92 98 28 82**

Consultations Protection Maternelle et infantile

Le centre de PMI vous propose diverses consultations de prévention :

- Prénatales et de planification
- Médicales et vaccination pour les enfants
- Puériculture
- Avec une psychologue petite enfance

Toutes ces consultations sont gratuites et sur rendez-vous.

Organisées par le Conseil Départemental.

8 place Carrée – Garbejaire
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél : **04 89 04 30 60**





SERVICE PETITE ENFANCE

1, Place de l'Hôtel de Ville
06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

04 93 12 32 15 / 16
petite.enfance@ville-valbonne.fr

www.valbonne.fr